



L'accès au marché du travail: encore des obstacles pour les personnes handicapées en 2025



Au Québec, 21 % des personnes en âge de travailler présentent au moins une incapacité qui les limite dans leurs activités quotidiennes. (Photo: iStock-PeopleImages)

PAR ERIC PATENAUDE

4 juillet 2025, 9 h



EMPLOYABILITÉ. L'intégration de personnes handicapées sur le marché du travail stagne au Québec, selon une étude réalisée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. En 2025, plus d'un million de personnes en situation de handicap se butent à des obstacles persistants à l'embauche, à l'intégration et au maintien en emploi. Une donnée qui n'étonne guère à la Dynamique des handicapés de Granby et région (DHGR).

«Depuis la pandémie, c'est zéro *pis* une barre. On n'a aucune rétroaction d'employeurs qui nous ont interpellés pour nous demander ce qu'ils doivent faire par exemple comme travaux d'accessibilité. C'est au point mort et je pense que c'est pas mal partout pareil au Québec pour plusieurs raisons», a avoué la directrice de la DHGR, Marie-Christine Hon.

L'étude de la Commission révèle que 93 % des personnes en situation de handicap interrogées ont connu des «trajectoires professionnelles très difficiles, caractérisées par l'instabilité et la précarité.» Autre statistique : 83 % des personnes consultées soutiennent «avoir vécu au moins une forme de harcèlement en lien avec leur handicap dans leur parcours professionnel.»

Selon la porte-parole de la DHGR, le portrait de l'intégration des personnes handicapées stagne en dépit des campagnes publicitaires mobilisatrices lancées ces dernières années. «Il est vrai que le manque de scolarisation peut

être un frein à l'intégration, mais la méconnaissance de la différence est encore bien présente (...). Souvent, la formulation des offres d'emploi ne laisse pas beaucoup de chances aux personnes handicapées.»

Au Québec, 21 % des personnes en âge de travailler présentent au moins une incapacité qui les limite dans leurs activités quotidiennes, selon la Commission. On fait allusion ici à une déficience auditive, intellectuelle, langagière, organique, visuelle ou à des troubles d'apprentissage, de santé mentale ou du spectre de l'autisme.

Les préjugés

Aux dires de Mme Hon, les préjugés (NDLR : une personne en fauteuil roulant dérange, une personne à mobilité réduite a nécessaire un handicap intellectuel) sont encore omniprésents en 2025.

«À Granby, honnêtement, je ne vois pas d'évolution. Sur le plan de l'inclusivité au travail, ce n'est pas top. Il y a énormément de préjugés et de travail à faire», soutient la représentante de la DHGR.

Au sein de la fonction publique, la situation de l'employabilité chez les personnes handicapées n'est pas non plus à son mieux. En 1984, le gouvernement québécois s'était donné l'objectif d'avoir 2 % de personnes

handicapées parmi son contingent de fonctionnaires. Quatre décennies plus tard, cette cible n'a pas été atteinte (1,4 %). «Le gouvernement n'est pas exemplaire, mais il fait ce qu'il peut», a philosophé Mme Hon.



Marie-Christine Hon, directrice de la Dynamique des handicapés de Granby et région. (Photo: GranbyExpress-Éric Patenaude)